

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-
Présents :	48	neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Absents excusés :	17	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren
Pouvoirs :	12	à Saint-Flour, après convocation légale en date du 12
Votants :	60	décembre 2024, sous la Présidence de Madame Céline
		CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Hervé BAGUET, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Sylvie VAISSADE, MME Amandine BATIFOULIER, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

MME Agnès AMARGER, M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Philippe ECHALIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Olivier REVERSAT, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Jean-Paul RESCHE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET
MME Nicole BATIFOL donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Christian GENDRE
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **20 DEC. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **20 DEC. 2024**
Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES PAYS DE SAINT FLOUR - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES SOCIO-PROFESSIONNELS DU COMITE DIRECTEUR

RAPPORTEUR : Monsieur Jean Luc BOUCHARINC

Vu la délibération n°2017-295 du Conseil communautaire en date du 20 novembre 2017 approuvant les statuts de l'office de tourisme intercommunal des pays de Saint-Flour ;

Vu la délibération n°2020-265 en date du 13 octobre 2020 portant désignation de 11 représentants du collège des socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal des pays de Saint-Flour ;

Considérant qu'il convient de renouveler le collège des socio-professionnels par la désignation de 11 représentants du collège des socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal des pays de Saint-Flour comme suit :

		Titulaires	Suppléants
Hébergeurs	Hôtellerie	Poste non pourvu	Bernard Gémarin (Beauséjour - Chaudes-Aigues)
	Meublés/gîtes d'étape/séjour, centres et villages de vacances	Cedric Goretz (Village vacances de Lanau - Neuvéglise sur Truyère)	Angèle Séguis (Ferme de Cantagrel - Sainte-Marie)
		Florence Bonheure (Le Ruisselet - Roffiac)	Jean-Yves Modenel (Gîte étape - Valuéjols)
	Campings, hôtellerie de plein air	Catherine BALLU-SANTENOISE, anciennement élue à Ruynes, est remplacée par Gérard DELPY	Ludovic Chesneau (Le Belvédère - Neuvéglise sur Truyère)
	Chambres d'hôtes	Béatrice Rocher (La maison de Gilbert - Chaudes-Aigues)	Lionel De Barberin (L'Astrassadou - Rezentières)
Prestations de loisirs	Activités culturelles	Xavier Canone (Diego'n Co - Ruynes en Margeride)	Sandrine Daureil (Pays d'Art et d'Histoire)
	Activités sportives de pleine nature	Emile GASTAL (Base de voile de Mallet - Val d'Arcomie)	Alain Blanquet (Margeride Aventure - Ruynes en Margeride)
		Géraud PROUHAC, ayant fait valoir ses droits à la retraite, est remplacé par Julien LABIDOIRE , nouveau directeur de Chantaris.	Bernard Niocel (Aérodrome Saint-Flour Coltines)
	Thermalisme - Caleden	Directeur de Caleden	Didier Achalme, président de Caleden
Commerces et monde agricole	Restaurateurs	Frédéric Pullini (Chez Remize - Saint-Urcize)	Arnaud Martin (La mairie à Chaudes-Aigues)
	Monde agricole	Jean-Marie Vidalenc (race aubrac - Pierrefort)	Jérôme Letellier (Ruchers de Margeride - Val d'Arcomie)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

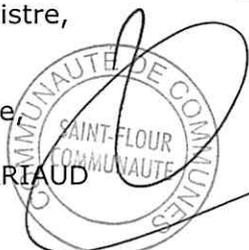
✚ DESIGNE 11 représentants du collège des socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal des pays de Saint-Flour selon la répartition détaillée ci-dessus.

POUR : 60 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture
N° 2024-06920-20241218-DELIB2024-269-DE
Date de réception : 22/01/2025
Date de réception en préfecture : 22/01/2025